

## Inscriptions à la Résidence de l'IAV Hassan II Année académique 2024/2025

Les inscriptions à la Résidence de l'IAV Hassan II-Siège pour l'année académique 2024/2025 auront lieu selon le planning suivant :

Niveaux d'étude et Filières	Date d'inscription
-3 <sup>ème</sup> Année Cycle Ingénieur (toutes filières confondues) -5 <sup>ème</sup> & 6 <sup>ème</sup> Année Médecine Vétérinaire	<b>12/09/2024</b> À partir de 9H 00
-2 <sup>ème</sup> Année Cycle Ingénieur (toutes filières confondues) -4 <sup>ème</sup> Année Médecine Vétérinaire	<b>13/09/2024</b> À partir de 9H 00
-1 <sup>ère</sup> Année Cycle Ingénieur (toutes filières confondues) -3 <sup>ème</sup> Année Médecine Vétérinaire	<b>14/09/2024</b> À partir de 9H 00
-2 <sup>ème</sup> Année Cycle Préparatoire (toutes filières confondues)	<b>15/09/2024</b> À partir de 9H 00

### **NB :**

1. Les étudiants domiciliés à **Rabat-Salé-Temara et Régions ne sont pas prioritaires**. Des chambres leurs seront affectées selon la disponibilité de places.
2. **Le logement en TRINÔME** concernera les étudiants inscrits en :
  - **2<sup>ème</sup> année Cycle Préparatoire toutes filières confondues (Filles et Garçons)**
  - **1<sup>ère</sup> année C.I toutes filières confondues (Filles et Garçons)**
  - **3<sup>ème</sup> année Médecine Vétérinaire (Filles et Garçons)**
3. L'affectation de chambres pour les étudiants inscrits en **MASTER** est prévue à **la Résidence de l'APESA le Mercredi 18/09/2024** à partir de 09 heures.